



Le vigneron est un agriculteur qui cultive la vigne et transforme les raisins obtenus en vin.

Propriétaire ou locataire d'une exploitation viticole, le vigneron est à la fois un viticulteur, et un expert de la vinification. II/elle supervise toutes les étapes de la viticulture :

- L'entretien des sols (désherbage, fertilisation);
- L'entretien de la vigne selon son cycle saisonnier : la taille, le liage, l'épamprage, l'ébourgeonnage, le palissage, le rognage, l'effeuillage;
- La récolte du raisin lors des vendanges.

En cave, le vigneron doit savoir déguster son vin. Cette compétence lui permet d'optimiser son travail, notamment de soutirage et de préparation à la mise en bouteille.

Les qualités requises sont la patience, l'organisation et l'aptitude au travail en extérieur.

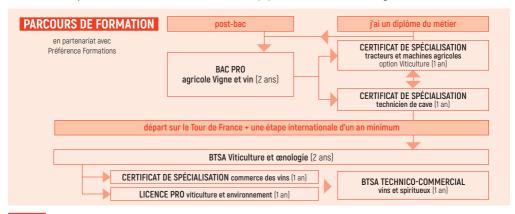
DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e) - Tractoriste Responsable vignoble Maître de chais Commercial(e) en vins Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1540 € en début de carrière et à partir de 2 800 € pour un(e) chef(fe) d'entreprise*.

*Chiffres qui peuvent varier en fonction des régions et des domaines.



Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet